

LA RETOURNE NATURE – samedi 4 avril 2026, 14h45

Charte d'engagement pour les coureurs accompagnés d'un chien

La participation des chiens de 1^{ère} et 2^e catégories (type American Staffordshire terriers, Mastiff, Rottweiller et Tosa) est formellement interdite.

Je soussigné(e) : _____

né(e) le _____, à _____

participe à **la Retourne Nature** 2026 accompagné(e) de mon chien : _____, ___ ans.

(Le chien engagé doit avoir au moins 18 mois le jour de la compétition.)

Ainsi, je certifie que mon chien :

- est identifié par puce électronique ou tatouage au fichier national des carnivores domestiques (ICAD).
- est vacciné contre la rage, la parvovirose, la leptospirose, la maladie de Carré et la toux de chenil – cela dans le respect des modalités définies dans les RCP des vaccins et quoiqu'il en soit au moins 21 jours avant la course (primo-vaccination).

Je m'engage à :

- faire le nécessaire pour ne pas générer d'accident avec les coureurs sans chien (avertir de l'approche de mon animal dans les dépassements « serrés » par exemple).
- être équipée de façon adéquate : harnais de traction adapté pour le chien (ne pas comprimer sa cage thoracique ni sa trachée)¹, ceinture abdominale (7 cm de large minimum), ceinture sous-cutale (type baudrier) ou cuissard avec ceinture intégrée pour le coureur, et laisse ou longe avec amortisseur de 2 m maximum en extension.
- ce que mon chien soit suffisamment sociabilisé avec ses congénères et qu'il réponde parfaitement à mes consignes.
- respecter le bien-être de mon chien (adaptation de mon allure, pas de mauvais traitement...).
- abreuver mon chien régulièrement sur le parcours (tous les 3 km environ).
- ne pas engager mon chien s'il est malade ou affaibli, gestant ou allaitant, ni en cas de température trop élevée (plus de 20°C).
- ramasser ses déjections le cas échéant.

¹ Sont interdits les colliers étrangleurs, à griffes ou électriques ; tout autre moyen coercitif, les laissez à enrouleur, les muselières inadaptées à l'effort (boire, se ventiler)

De son côté, l'organisation certifie que :

- le parcours est adapté au canitrail : distance de 8,4 km comprenant environ 20% de surface en enrobé, sur des chemins et sentiers praticables ne présentant pas de difficulté technique.

Compte tenu de la réglementation édictée par la FFSLC et des conditions prévisibles de températures, la participation aux 2 autres courses (12,3 et 18,7 km) est exclue.

- Des gamelles d'eau dédiées seront mises à disposition des chiens aux ravitaillements environ à mi-parcours, ainsi qu'à l'arrivée.
- Les autres coureurs seront avertis de la présence de coureurs avec chien au moment du départ. Au passage, nous attirons votre attention sur le fait que **votre départ sera donné 15 minutes avant** celui des coureurs sans chien, **soit à 14h45.**

Par cet engagement, je décharge l'organisateur, les sponsors ainsi que toute personne associée à l'événement, de toutes responsabilités concernant mon chien dans le cadre de sa participation à la course (que ce soit avant, pendant et après la course).

Fait à : _____

Signature du maître ou de la maîtresse :

le : _____